



Jeudi 23 mars 2017

13h – 17h



Championnat Régional de Natation Sport Adapté Jeunes

Piscine de Villeparisis





Chabrierie Marie
Conseillère Technique Fédérale – CDSA 77
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Mail : marie.chabrierie@ffsa.asso.fr
Tél : 01 45 40 71 37



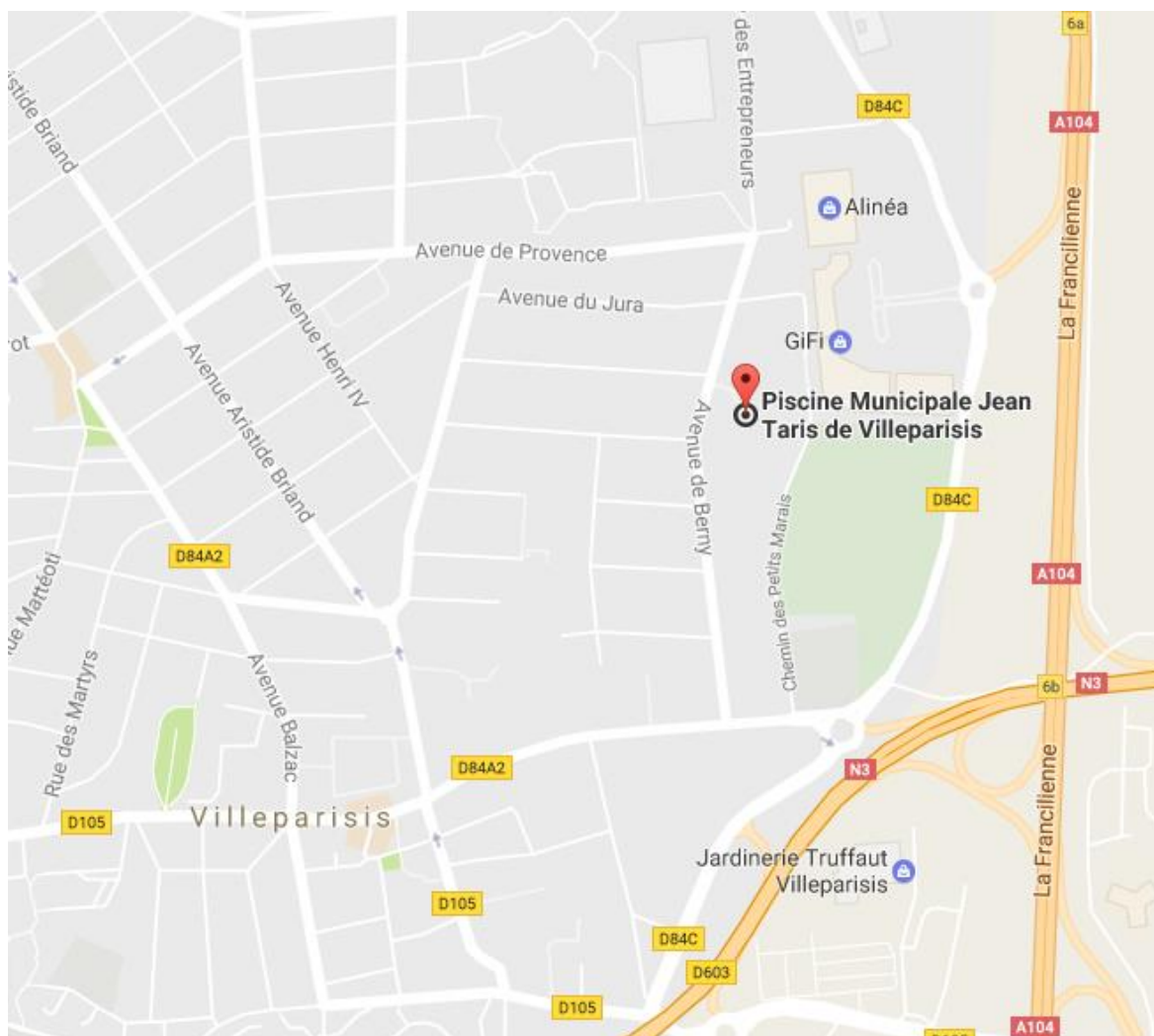
Lieu de la compétition

Piscine de Villeparisis

88, avenue de Berny
77 270 Villeparisis
☎ 01.64.27.52.70



Plan d'accès





Chabrierie Marie
Conseillère Technique Fédérale – CDSA 77
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Mail : marie.chabrierie@ffsa.asso.fr
Tél : 01 45 40 71 37



Organisation de la compétition

Accueil

L'accueil se fera pour l'ensemble des sportifs et accompagnateurs à la piscine de Villeparisis le jeudi 23 mars 2017 de 13h à 13h30.

Vous présenterez à ce moment-là **la licence compétitive de la saison** en cours ainsi que le **certificat médical** et recevrez le programme de la compétition.



Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical sera interdit de participation.



Planning prévisionnel

13h à 13h30 : Accueil (contrôle des engagements, des licences et des certificats médicaux)

13h00-14h00 : Echauffement

14H00 à 16H00 : Epreuves

16h15-17h : Remise des récompenses

Conformément au règlement, les sportifs doivent s'engager dans les épreuves suivantes pour participer au Championnat de France Sport Adapté Jeunes :

D3 : Les sportifs doivent s'engager dans les 2 épreuves.

50m Dos

100m crawl

D2 : Les sportifs doivent s'engager sur les 2 épreuves.

100m crawl/dos

200m crawl

D1-Jeune 1 :

50m nage libre (engagement obligatoire)

100m 4 nages ou 6 minutes nages-hybrides (les sportifs doivent s'engager obligatoirement dans l'une de ces 2 épreuves)

D1-Jeune 2 : Les sportifs doivent s'engager obligatoirement dans 2 épreuves parmi :

100m brasse

100m dos

200m 4 nages

200m nage libre



Chabrierie Marie
Conseillère Technique Fédérale – CDSA 77
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Mail : marie.chabrierie@ffsa.asso.fr
Tél : 01 45 40 71 37



Règlements

Equipements nécessaires

Maillot de bain :

Les nageurs doivent être équipés d'un maillot de bain une pièce de type compétition. Les « caleçons », « shorts », « body gym » ou maillots de plage sont interdits.

Lunettes de nage :

Seules les lunettes de nage sont autorisées. Les masques, demi-masques, lunettes en verre, ou tout matériel de plage ou de plongée sont interdits.

Bonnets de bain :

Le bonnet de bain est obligatoire.

Recommandation : N'oubliez pas de venir avec vos claquettes de piscine pour vous déplacer dans la piscine, la surface pouvant se révéler glissante.

Catégories d'âge

Catégories	Jeune 1	Jeune 2
Saison 2016/2017	Né(e)s le 1 ^{er} janvier 2002 et après	Né(e)s entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2001

Rappel règlement sportif

Toutes les épreuves seront arbitrées selon le règlement sportif de la Fédération Française Sport Adaptée. Ce dernier est téléchargeable sur le site : <http://www.FFSA.asso.fr/430-documents-sportifs>

Le premier de chaque épreuve de chaque division est proclamé officiellement « champion régional de Natation Sport Adapté Jeunes ».

En cas de litiges, vous pouvez remplir une fiche de contestation le jour de la manifestation. Celle-ci est disponible auprès de l'Officiel Arbitre et doit lui être remise 30 minutes après les podiums.



Chabrier Marie
Conseillère Technique Fédérale – CDSA 77
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Mail : marie.chabrier@ffsa.asso.fr
Tél : 01 45 40 71 37



Ce championnat est une compétition qualificative pour le Championnat de France Sport Adapté Jeunes 2016 Natation, en conséquence et ce dès l'inscription, l'entraîneur s'engage à respecter les critères d'engagements dans les divisions.

Les tests de classification devront être renseignés dans la base de données nationale prévue à cet effet.

Pour rappel, chaque division correspond à un test :

Pour la division 3 : exploranage

Pour la division 2 : sauv'nage

Pour la division 1 : sauv'nage + technage

Ces tests n'ont pas de validité dans le temps. Si le nageur progresse, il devra cependant être réévalué.

Pour qu'un nageur soit inscrit dans l'une des 3 divisions, il doit obligatoirement effectuer correctement ces tests devant un évaluateur certifié.



Les sportifs doivent impérativement avoir passé les tests avant la compétition.



Epreuves

Rappel :

Division	Division 3	Division 2	Division 1	
			Jeune 1	Jeune 2
Epreuves	Les sportifs doivent s'engager dans les deux épreuves : 50 m dos 100 m crawl	Les sportifs doivent s'engager dans les deux épreuves : 100 m crawl / dos 200 m crawl	Epreuve obligatoire : 20 m crawl Engagement obligatoire dans une des deux épreuves : 100m 4 nages ou 6 minutes nages-hybrides	Engagement obligatoire dans deux épreuves parmi : 100m brasse 100m dos 200m 4 nages 200m nage libre



Chabrierie Marie
Conseillère Technique Fédérale – CDSA 77
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Mail : marie.chabrierie@ffsa.asso.fr
Tél : 01 45 40 71 37



Dossier d'inscription

Merci de bien vouloir nous renvoyer le dossier **avant 13 mars 2017** :

- La fiche d'inscription de l'association
- La liste des engagés
- Une autorisation d'hospitalisation et de diffusion à l'image par sportif

A cette adresse :

Ligue Sport Adapté IDF
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris

Ou par mail :

Marie.chabrierie@ffsa.asso.fr



Chabrierie Marie
Conseillère Technique Fédérale – CDSA 77
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Mail : marie.chabrierie@ffsa.asso.fr
Tél : 01 45 40 71 37



FICHE ASSOCIATION

Nom de l'Association :

N° Affiliation Fédération Française du Sport Adapté :

Nom du Responsable :

Personne à contacter :

N° de téléphone :

Email :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pour le bon déroulement de la compétition il serait souhaitable que certains professionnels accompagnateurs acceptent d'être bénévoles sur le championnat. Ces personnes devront se faire connaître en amont auprès de la Ligue grâce au dossier ci-joint.

Nombre de compétiteurs :

Nombre d'accompagnateurs : dont bénévoles sur la compétition

Accompagnateurs			
Nom	Prénom	N° Licence FFSA	Bénévole
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom	Prénom	N° Licence FFSA	Bénévole
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom	Prénom	N° Licence FFSA	Bénévole
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Nom	Prénom	N° Licence FFSA	Bénévole
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non



Chabrierie Marie
Conseillère Technique Fédérale – CDSA 77
182 rue Raymond Losserand
75014 Paris
Mail : marie.chabrierie@ffsa.asso.fr
Tél : 01 45 40 71 37



Autorisations

Autorisation d'hospitalisation

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de,

agissant en son nom, autorise les organisateurs de la rencontre à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sans anesthésie générale lors du championnat régional de natation SAJ du 23 mars 2017 à Villeparisis.

Fait à Le.....

Signature :

Autorisation de diffusion à l'image

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de,

agissant en son nom, autorise les organisateurs à diffuser et à publier l'image du sportif, son nom, sa voix et ses paroles gracieusement sur tous les supports de communications de la Ligue Île de France FFSA.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit ;
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature :